



Formation continue

Inspection-contrôle en EHPAD et dans les établissements pour personnes en situation de handicap (PH)

Module 2

Méthodologie d'analyse des risques en inspection-contrôle d'ESSMS

Programme type 2025

Distanciel synchrone : 17h15

Responsable et intervenant de la formation :

David Larrose, Enseignant EHESP, Département Sciences humaines et sociales (SHS), david.LARROSE@ehesp.fr

Gestionnaire administrative de la formation :

Audrey Bobeuf, Assistante, Direction du développement et de la formation continue, audrey.bobeuf@ehesp.fr

Equipe pédagogique :

Amandine Becquet, Ingénieure pédagogique EHESP, campus@ehesp.fr

Objectifs du module 2 :

- Définir la méthodologie d'analyse des risques au contrôle des ESSMS (EHPAD / PH principalement)
 - Situer l'analyse des risques dans le processus d'inspection-contrôle
 - Identifier les étapes de l'analyse des risques
 - Identifier les fonctions, sous-fonctions et éléments à contrôler
- Analyser les risques en s'appuyant sur la méthodologie
 - Déterminer des constats
 - Déterminer un écart ou une remarque
 - Analyser l'écart ou la remarque
 - Déterminer le niveau de risque qui découle de l'écart ou de la remarque
 - Formuler des propositions de mesures à mettre en œuvre et les sanctions applicables le cas échéant
 - Argumenter les propositions de mesures au commanditaire et les sanctions applicables
- Analyser les situations nécessitant de faire le lien avec l'autorité judiciaire (article 40 CPP)
- Mettre en œuvre / mener une analyse réflexive sur sa pratique

Note : dates variables selon la session sélectionnée par l'agent

Lien de connexion pour les DATES :

Accès ouvert 1 semaine avant le jour 1 : aller sur la plateforme Campus pour lire le cours « Présentation de la méthodologie d'analyse des risques » situé au sein de la séquence K (environ 10 minutes).

Jour 1 : DATE

Matin

8h45 – 9h00 : Connexion des participants

9h00 à 9h15 : Présentation du programme + objectifs généraux + présentation plateforme Campus

9h15 à 9h45 : Exercices sur la méthodologie d'analyse des risques

9h45 à 10h00 : Exercice en commun sur les fonctions et sous-fonctions de contrôle en ESSMS

10h00 à 10h35 : Exercice en commun sur les éléments à contrôler en ESSMS

10h35 à 11h45 : Exercice 1 « Déterminer des constats » : lecture de documents + analyse et rédaction des constats (travail individuel)

11h45 à 12h30 : Exercice 1 « Déterminer des constats » : partage entre les membres du groupe de leurs travaux et rédaction des constats communs (travaux de groupe)

12h30 – 13h30 : Pause repas

Après-midi

13h30 à 14h15 : Mise en commun en séance plénière des travaux de groupe

14h15 à 16h00 : Exercice 2 « Que suis-je ? » : rédiger en groupe un écart, remarque, injonction... et faire deviner aux autres groupes !

16h00 à 17h15 : Exercice 3 « Analyser le constat, l'écart ou la remarque afin de déterminer le niveau de risque » : lecture et étude de documents (travail individuel)

Jour 2 : DATE

Matin

8h45 – 9h00 : Connexion des participants

9h00 à 9h45 : Suite exercice 3 « Analyser le constat, l'écart ou la remarque afin de déterminer le niveau de risque » : partage entre les membres du groupe de leurs travaux et rédaction des analyses communes (travaux de groupe)

9h45 à 10h45 : Mise en commun

10h45 à 12h00 : Exercice 4 « Formuler des propositions de mesures à mettre en œuvre et les sanctions applicables le cas échéant » : suite de l'exercice de la matinée (travaux de groupe)

12h00 à 12h45 : Mise en commun

12h45 – 13h45 : Pause repas

Après-midi

13h45 à 15h00 : Exercice 5 « Argumenter les propositions de mesure au commanditaire et les suites applicables » : rédaction de la note (travaux de groupe)

15h00 à 15h45 : Mise en commun

15h45 à 16h15 : Exercice 6 « Article 40... ou pas ? » : analyse des situations nécessitant (ou pas) de procéder à un article 40 (travail de groupe)

16h15 à 16h45 : Mise en commun

16h45 à 17h00 : Clôture de la formation

Jour 3 : DATE

Après-midi

13h15 – 13h30 : Connexion des participants

13h30 – 16h30 : Temps échange sur des sujets sélectionnés par les stagiaires et retour d'expérience sur les situations remontées

Calendrier 2025

Vacances scolaires **Zone A** Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers **Zone B** Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg **Zone C** Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 Me Jour de l'an	1 Sa	1 Sa	1 Ma	1 Je Fête du Travail	1 Di
2 Je	2 Di	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu 23
3 Ve	3 Lu	3 Lu Début EHPAD/PH Module 1 J1 2025.1	3 Je	3 Sa	3 Ma
4 Sa	4 Ma	4 Ma EHPAD/PH Module 1 J1 2025.1	4 Ve	4 Di	4 Me
5 Di	5 Me	5 Me Temps en autonomie des stagiaires sur plateforme CAMPUS (asynchrone jusqu'au 20 mars 2025)	5 Sa	5 Lu Début EHPAD/PH Module 1 J1 2025.2	5 Je
6 Lu Épiphanie	6 Je	6 Je	6 Di	6 Ma EHPAD/PH Module 1 J1 2025.2	6 Ve
7 Ma	7 Ve	7 Ve	7 Lu 15	7 Me Temps en autonomie des stagiaires sur plateforme CAMPUS (asynchrone jusqu'au 21 mai 2025)	7 Sa
8 Me	8 Sa	8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di Pentecôte
9 Je	9 Di	9 Di	9 Me EHPAD/PH Module 2 2025.0 Retex (0,5J)	9 Ve	9 Lu Lundi de Pentecôte 24
10 Ve	10 Lu	10 Lu EHPAD/PH Module 1 J1 2025.1	10 Je EHPAD/PH Module 2 2025.1	10 Sa	10 Ma
11 Sa	11 Ma	11 Ma Temps en autonomie des stagiaires sur plateforme CAMPUS (asynchrone jusqu'au 20 mars 2025)	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Di	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu EHPAD/PH Module 2 2025.1 Retex (0,5J)	12 Je
13 Lu	13 Je	13 Je EHPAD/PH Module 2 2025.0	13 Di	13 Ma EHPAD/PH Module 1 J1 2025.2	13 Ve
14 Ma	14 Ve	14 Ve	14 Lu 16	14 Me Temps en autonomie des stagiaires sur plateforme CAMPUS (asynchrone jusqu'au 21 mai 2025)	14 Sa
15 Me	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu 25
17 Ve	17 Lu	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Sa	18 Ma	18 Ma Temps en autonomie des stagiaires sur plateforme CAMPUS (asynchrone jusqu'au 20 mars 2025)	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu EHPAD/PH Module 1 J1 2025.2	19 Je EHPAD/PH Module 2 2025.2
20 Lu	20 Je	20 Je	20 Di Dimanche de Pâques	20 Ma Temps en autonomie des stagiaires sur plateforme CAMPUS (asynchrone jusqu'au 21 mai 2025)	20 Ve
21 Ma	21 Ve	21 Ve EHPAD/PH Module 1 J2 2025.1	21 Lu Lundi de Pâques 17	21 Me	21 Sa
22 Me	22 Sa	22 Sa	22 Ma	22 Je EHPAD/PH Module 1 J2 2025.2	22 Di
23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu 26
24 Ve	24 Lu	24 Lu 13	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu 22	26 Je
27 Lu	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Ma	28 Ve	28 Ve	28 Lu 18	28 Me	28 Sa
29 Me		29 Sa	29 Ma	29 Je Ascension	29 Di
30 Je		30 Di Passage à l'heure d'été	30 Me	30 Ve	30 Lu 27
31 Ve		31 Lu 14		31 Sa	

Calendrier 2025

Vacances scolaires **Zone A** Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers **Zone B** Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg **Zone C** Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Ma	1 Ve	1 Lu	1 Me	1 Sa Toussaint	1 Lu
2 Me	2 Sa	2 Ma	2 Je	2 Di	2 Ma
3 Je	3 Di	3 Me	3 Ve	3 Lu	3 Me
4 Ve	4 Lu	4 Je	4 Sa	4 Ma	4 Je
5 Sa	5 Ma	5 Ve	5 Di	5 Me	5 Ve
6 Di	6 Me	6 Sa	6 Lu	6 Je	6 Sa
7 Lu	7 Je	7 Di	7 Ma	7 Ve	7 Di
8 Ma	8 Ve	8 Lu	8 Me	8 Sa	8 Lu
9 Me	9 Sa	9 Ma	9 Je	9 Di	9 Ma
10 Je	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu	10 Me
11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma Armistice	11 Je
12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve
13 Di	13 Me	13 Sa	13 Lu	13 Je	13 Sa
14 Lu Fête nationale	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di
15 Ma	15 Ve Assomption	15 Lu	15 Me	15 Sa	15 Lu
16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma
17 Je	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu	17 Me
18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je
19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve
20 Di	20 Me	20 Sa	20 Lu	20 Je	20 Sa
21 Lu	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di
22 Ma	22 Ve	22 Lu	22 Me	22 Sa	22 Lu
23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma
24 Je	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu	24 Me Réveillon de Noël
25 Ve	25 Lu	25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je Noël
26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve
27 Di	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je	27 Sa
28 Lu	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di
29 Ma	29 Ve	29 Lu	29 Me	29 Sa	29 Lu
30 Me	30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma
31 Je	31 Di		31 Ve		31 Me Saint-Sylvestre